

Cahier des charges pour achat à prestation 2026

Objet : Action en direction des jeunes diplômés

INTRODUCTION.....	2
CONTEXTE GENERAL.....	2
OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	2
PUBLIC	2
DEROULEMENT DE L'OPERATION	2
CALENDRIER.....	4
NOMBRE DE PLACES à titre indicatif.....	4
PRIX et BASES DE CALCUL.....	4
CRITERES D'ATTRIBUTION	4
SOUS – TRAITANCE.....	5
FACTURATION.....	5
CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION	5
DOCUMENTS A FOURNIR	5
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	
En annexe II, vous trouverez le modèle d'acte d'engagement qui sera demandé au moment de la notification du prestataire sélectionné.	5
ANNEXE I : FICHE D'IDENTIFICATION	6
ANNEXE II : MODELE D'ACTE D'ENGAGEMENT	7

INTRODUCTION

Au 1^{er} janvier 2025, la Ville de Gennevilliers est riche d'une population de 50874 habitants., C'est une ville avec une **population qui rajeunit fortement**. Elle compte 51 % de femmes et 49 % d'hommes. L'accompagnement des jeunes dans l'accès à la scolarisation, à la formation et à l'emploi constitue un des enjeux majeurs des politiques municipales.

Forte d'une attractivité économique dans des secteurs porteurs (industriel, services, commerce, portuaire, support...) elle a pour ambition le rapprochement entre l'offre et la demande pour l'emploi des Gennevillois notamment à travers la charte ville-entreprise.

Réduire le taux de chômage des jeunes et développer l'emploi local sont les principaux enjeux de la DDEI.

CONTEXTE GENERAL

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif principal de l'action est de permettre à un public jeunes diplômés (Bac +2 et plus), résidant sur la commune de Gennevilliers de bénéficier d'un programme pédagogique visant l'accès à un 1^{er} emploi. Cette action devra se décliner comme suit :

- 1- Mise en place d'action collectives d'émergence de compétences douces (soft skills),
- 2- Intervention de professionnels aux parcours inspirants,
- 3- Accessibilité à des réseaux d'entreprises,
- 4- Accompagnement dynamique et renforcé des participants pour développer une méthodologie de recherche active,
- 5- Acculturation aux nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle,
- 6- Sécuriser les mises à l'emploi durable.

PUBLIC

L'action est destinée à un public jeune de niveau Bac +2 et plus en recherche d'un 1^{er} emploi durable, résidant sur la commune de Gennevilliers. Une attention particulière sera portée au public jeune résidant en quartier politique de la ville.

DÉROULEMENT DE L'OPERATION

1) Orientation des participants :

Les participants sont orientés par l'ensemble des prescripteurs des structures d'emploi et d'insertion et des partenaires de la ville de Gennevilliers. L'opérateur proposera un format d'information de l'action en mode évènementiel pour présenter l'offre de service et ainsi constituer le groupe. Le recrutement sera réalisé par l'opérateur, en lien avec la chargée de projet emploi insertion de la structure.

2) Durée de l'action :

L'opérateur après concertation opérationnelle avec la chargée de projet emploi insertion déclinera 3 temps spécifiques :

- 1 journée de sourcing sur un mode événementiel,
- 1 session collective sur une durée d'environ 3 mois pour une cohorte de 12 jeunes diplômés BAC+2 et + (à minima),
- 1 Job dating co-organisé et co-construit avec la structure et le prestataire.

La finalité attendue étant l'accès à un 1^{er} emploi aux participants du groupe et/ou à une situation professionnelle stable (rescolarisation, alternance...).

Des évaluations intermédiaires et finaux permettront d'observer la progression de chacun des candidats au regard de son accès à l'emploi.

3) Suivi des participants et de la prestation :

- **Suivi pédagogique de l'action :**

L'ensemble des documents sont à transmettre au fil de l'eau :

- Tableau de suivi des présences à transmettre mensuellement
- Emargement individuel et cosigné par la/le formatrice/teur pour chaque participant
- Attestation d'entrée et de fin d'action
- Dossier participant comprenant : cv initial, les outils finalisés, une fiche synthétique reprenant les 3 étapes : diagnostic au démarrage, bilan intermédiaire et en fin d'action.
- Bilan des phases d'évaluation amont chacun des parcours (phase recrutement)
- Bilan individuel du participant en cours d'étape
- Suivi individuel de la progression de chaque participant au travers d'un livret de portefeuille de compétences

Au regard des spécificités du public, le prestataire retenu veillera à assurer un lien continu avec la chargée de projet emploi insertion et à défaut avec le conseiller référent du participant orienté.

La collaboration, co-suivi de l'action pourra s'appuyer sur des outils collaboratifs.

- **Suivi administratif et financier :**

L'ensemble des documents sont à adosser à la facturation finale et à adresser à la chargée de projet emploi-insertion (Samia.goudjil@ville-gennevilliers.fr) :

- Liste des personnes ayant terminés la prestation
- Bilan individuel final de chacun des participants ayant bénéficié de la prestation
- Copie des justificatifs d'entrée en situation au terme de l'action (attestation d'entrée en formation, copie du contrat de travail...)
- Attestation de fin de formation
- Synthèse globale de la prestation réalisée
- Justificatifs du nombre d'heures effectivement réalisé par chacun des participants (feuille d'émargement).

- Bilan statistique intégrant les indicateurs suivants :
 - o Nombre de participant ayant intégré l'action (genre, âge et niveau de diplôme),
 - o Nombre de jeunes orientés par France Travail et/ou la ML,
 - o Nombre de résidents des quartiers prioritaires Politique de la Ville,
 - o Nombre de retour à l'emploi (CDD, CDI, alternance, intérim régulier...),
 - o Nombre d'entrée en formation complémentaire ou de niveau supérieure,
 - o Suivi de l'action à 3 et 6 mois au terme de l'action réalisée,
 - o Indicateur qualitatif de mesure d'impact de l'action sur les participants.

CALENDRIER

Du 01/02 au 31/12/2026

NOMBRE DE PLACES à titre indicatif

Le nombre de places sera lié au nombre de parcours proposé à des jeunes diplômés par le prestataire.

PRIX et BASES DE CALCUL

Le prix total du marché ne devra pas dépasser 20 000 euros TTC

La prestation sera payée en fonction des heures effectivement réalisées par les personnes orientées sur l'action (accueil et accompagnement). Ces heures seront justifiées grâce aux outils mentionnés ci-dessus (suivi des participants).

Le coût horaire de la prestation inclut :

- Elaboration des contenus pédagogiques et animation de la prestation,
- Suivi et relation avec la chargée de projet emploi insertion de la structure,
- Rédaction des bilans, tableau de suivi et organisation de Comité de suivis (si nécessaire).

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Valeur technique = 30 %
 - o Performance en matière de formation et d'insertion professionnelle
 - o Qualité
 - o Type d'accompagnement
 - o Suivi post formation
 - o Certification
 - o Délai de livraison ou délai d'exécution
- Qualité des moyens = 30 %
 - o Déroulé pédagogique
 - o Moyens matériels
 - o Moyens humains
 - o Expérience et qualification
 - o Lieu de réalisation de la prestation
- Valeur économique = 40 %
 - o Prix proposé

SOUS – TRAITANCE

Le présent appel à prestation ne comporte pas la possibilité de mettre en place une sous-traitance des prestations demandées.

FACTURATION

La facturation pourra s'effectuer de manière semestrielle.

La facture sera établie au nom de l' « **Association Gennevilliers Insertion** » accompagnée des justificatifs pré-cités.

CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La réponse apportée devra comporter les éléments suivants :

- Mention de la participation du Fonds Social Européen et du programme concerné, particulièrement l'obligation de publicité de cette intervention auprès des participants.
- Conservation de l'ensemble des pièces afférentes aux conditions d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus, jusqu'à la date de clôture des programmes communautaires ainsi que leur mise à disposition auprès de tout contrôleur national ou communautaire habilité.
- Obligation de produire l'ensemble des données permettant à la structure de renseigner, au terme de l'année civile, les indicateurs de réalisation attendus.
- Fournir tout élément intéressant les travaux d'évaluation du programme.
- Engagement à recevoir des représentants Gennevilliers Insertion ou de l'Organisme Intermédiaire Pivot dans le cadre de visite sur place en cours d'exécution du programme.

DOCUMENTS A FOURNIR

La réponse devra contenir les documents suivants :

- Fiche d'identification (annexe I),
- Un projet pédagogique détaillé (objectifs, contenu, calendrier, moyens, matériel et méthodes),
- Les outils de suivis utilisés,
- Des références pour des prestations similaires (datant de moins de 3 ans),
- Le ou les CV des intervenants prévus sur l'action,
- Un devis précisant les modalités de calcul du prix,
- Tout autre document jugé utile à la compréhension de l'offre.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Samia GOUDJIL – samia.goudjil@ville-gennevilliers.fr – 01 40 85 67 80

Date limite de réponses : 15/01/2026 à minuit

Remise par mail

Therese.DEWAELE@gennevilliers-insertion.fr copie samia.goudjil@ville-gennevilliers.fr

ANNEXE I : FICHE D'IDENTIFICATION

ORGANISME

- ▶ **Raison sociale**
(nom complet détaillé :
pas de sigle)
- ▶ Sigle (le cas échéant)
- ▶ Localisation
(adresse complète)
- ▶ Statut juridique et code INSEE
- ▶ N° SIRET
- ▶ Code NAF (APE) et activité
- ▶ N° de déclaration d'activité
(organismes de formation)
- ▶ Assujettissement à la TVA
pour l'opération considérée

PERSONNE CHARGEÉE DU SUIVI DE L'OPERATION

- ▶ Civilité, nom et prénom
- ▶ Fonction dans l'organisme
- ▶ Téléphone / télécopie
- ▶ Adresse électronique

Tél. :	Fax. :

ANNEXE II: MODELE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet : PROGRAMMATION 2026 - GENNEVILLIERS INSERTION

Notification achat de prestation :

Après analyse des réponses reçues pour l'appel à prestation cité en objet, nous avons le plaisir de vous annoncer que Gennevilliers Insertion a choisi de travailler avec

La prestation se déroulera selon les modalités fixées dans le cahier des charges, reprises et développées dans la réponse que vous avez apportée et selon les conditions financières suivantes :

Montant maximum attribué :€ TTC correspondant àh de formation.

Coût horaire : € TTC

Soit environ personnes pour une moyenne deh

Rappel des conditions d'exécution du marché :

- Mention de la participation du Fonds Social Européen et du programme concerné, particulièrement l'obligation de publicité de cette intervention auprès des participants.
- Conservation de l'ensemble des pièces afférentes aux conditions d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus, jusqu'à la date de clôture des programmes communautaires ainsi que leur mise à disposition auprès de tout contrôleur national ou communautaire habilité.
- Obligation de produire l'ensemble des données permettant à la structure de renseigner, au terme de l'année civile, les indicateurs de réalisation attendus.
- Fournir tout élément intéressant les travaux d'évaluation du programme.
- Engagement à recevoir des représentants Gennevilliers Insertion ou de l'Organisme Intermédiaire Pivot dans le cadre de visite sur place en cours d'exécution du programme.

Thérèse DE WAELE – Directrice

Veuillez nous adresser en retour, ce document dûment signé par la personne responsable des engagements au sein de votre structure, et cacheté.

BON POUR ACCEPTATION

Fait à Le2026

Prénom NOM :
En qualité de :

Signature